

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION
PLAN DE COURS CLASSE ¹**

SESSION : ÉTÉ 2018
SIGLE ET TITRE DU COURS : EDU2429 – COURANTS PÉDAGOGIQUES, ANDRAGOGIQUES
ET HISTOIRE DE L'ÉDUCATION
CENTRE : ROUYN-NORANDA
GROUPE : SO
PROFESSEUR² : CARLO PREVIL
COURRIEL : CARLO.PREVIL@UQAT.CA
DISPONIBILITÉS : [Sur rendez-vous]

DÉLÉGUÉ DE COURS : _____ **ESTELLE LACASSE** _____
(Lettres moulées)

COURRIEL : _____ **TÉLÉPHONE :** _____

CE PLAN DE COURS A ÉTÉ PRÉSENTÉ ET EXPLIQUÉ³ AUX ÉTUDIANTS

LE 8 / mai / 2018 _____
Jour / Mois / Année

SIGNATURE DU DÉLÉGUÉ DE COURS

RECOMMANDATION DU MODULE :

ACCEPTATION DÉPARTEMENTALE :

Date

Date

¹ Ce plan de cours a été élaboré en conformité à la *Procédure relative aux plans de cours* disponible sur le site WEB de l'UQAT (Annexe à la résolution 305-CA-3180, 7 juin 2011).

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Comme le stipule la Procédure relative au plan de cours Annexe à la résolution 305-CA-3180, 7 juin 2011), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le Module ou le comité de programme ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

BEALS

The Bachelor program in Teaching English as a Second Language is intended to professionally prepare candidates who want to teach English as a second language. Therefore it aims to develop disciplinary, psycho-pedagogical and complementary disciplines required for the teaching of English as a Second Language from the first year of primary school to the end of secondary school as well as in special programs (immersion programs, preparatory classes, intensive programs, adult education).

BES

Ce programme prépare l'étudiant à ***enseigner le français ou les mathématiques ou les disciplines scolaires du domaine d'apprentissage de l'univers social à l'école secondaire***. Le programme offre une formation de base en éducation permettant l'acquisition des connaissances, des habiletés, des compétences professionnelles et des attitudes relatives à des situations pédagogiques concrètes qui tiennent compte des caractéristiques propres aux adolescents; il favorise l'intégration des apprentissages de façon à relier la matière à enseigner et la manière d'enseigner.

BÉPEP

Ce programme prépare l'étudiant à ***l'éducation au préscolaire et à l'enseignement au primaire***. Il offre une formation de base en éducation et lui permet de développer une action pédagogique efficace par la connaissance des disciplines à enseigner, des habiletés liées à l'intervention pédagogique et des compétences professionnelles. Il vise l'acquisition d'attitudes en relation à des situations pédagogiques propres aux enfants dans leur environnement. L'insertion professionnelle progressive et continue permet l'intégration des apprentissages, favorise une pratique réflexive et conduit à la maîtrise des compétences professionnelles.

Ce programme vise également à former l'étudiant à intervenir dans une classe à niveau unique et dans une classe à niveaux multiples.

BEP

Devenir un enseignant compétent et professionnel. Plus précisément, le futur enseignant devra maîtriser les douze compétences suivantes: agir comme agent de transmission culturelle; communiquer dans la langue d'enseignement; concevoir des activités pédagogiques; piloter des situations d'enseignement; évaluer les compétences; gérer le fonctionnement du groupe classe; intégrer des élèves en difficulté; intégrer les TIC; collaborer avec le milieu; travailler en équipe; poursuivre son développement professionnel; être professionnel.

Ce programme permettra d'obtenir: une licence d'enseignement, après avoir complété 90 crédits de formation ainsi qu'un brevet d'enseignement, après avoir complété l'ensemble des 120 crédits. La licence et le brevet sont délivrés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce programme permet également de se diriger vers des études supérieures en éducation.

Le baccalauréat en enseignement professionnel s'adresse aux personnes qui enseignent dans les centres de formation professionnelle ainsi qu'aux personnes qui exercent actuellement un métier, une technique ou une profession depuis quelques années et qui désirent ou qui envisagent un jour enseigner ce métier dans le cadre de la formation professionnelle au secondaire. Comme il sera accessible sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue à l'aide des technologies de l'information et de la communication, un niveau de maîtrise approprié de ces dernières sera requis chez les étudiants.

Certificat en accompagnement à l'enseignement primaire (4950)

Ce programme a pour objectif de préparer les suppléants à intervenir auprès des écoliers du préscolaire et des élèves du primaire. Plus spécifiquement, la formation vise non seulement à fournir aux étudiants des connaissances de base pour mieux comprendre les enjeux du renouveau pédagogique en éducation, mais également à leur permettre de développer des outils susceptibles d'agir adéquatement sur le plan professionnel.

DESCRIPTION DE COURS

Amener les futurs enseignants à se construire une compréhension critique et nuancée des conceptions éducatives et des cadres de référence qui ont soutenu ou qui soutiennent encore aujourd'hui l'activité éducative notamment en milieu scolaire et en éducation des adultes. Les amener à considérer les legs du passé éducatif dans la perspective d'une meilleure compréhension de l'évolution et de la situation actuelle du travail enseignant et de l'activité enseignante, du savoir des enseignants, des pédagogies, des conceptions de l'apprentissage et des cadres de référence qui les sous-tendent, tant au secteur régulier qu'à l'éducation des adultes.

RÔLE ET PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Ce cours constitue le 2^e de la séquence des cinq cours du trimestre d'automne I pour les programmes du BEALS, du BÉPEP, du BES (Français, Univers social, Mathématiques) et est aussi l'un des cours obligatoires du BEP. Il aide à la construction d'une compréhension critique et nuancée des conceptions éducatives et des cadres de référence à la base de l'activité éducative en milieu scolaire et en éducation des adultes

LIENS AVEC COURS ET STAGES PRÉCÉDENTS ET SUIVANTS

Ce cours est obligatoire pour les profils d'enseignement au préscolaire et au primaire (BEPEP), au secondaire (BES), en anglais langue seconde (BEALS) et au professionnel (BEP). Il constitue l'un des cours sur les fondements des sciences de l'éducation. Il rejoint dans ce bloc de cours, les cours EDU1100 Organisation de l'éducation au Québec et EDU2332 Introduction à la profession enseignante. Son contenu pourra éventuellement soutenir l'étudiant dans ses observations au stage I (STA4125 au BEPEP); (STA4411 au BES); (STA4501 au BEALS); (FEP0051 au BEP) qui a lieu au trimestre d'hiver I.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET MANIFESTATIONS OBSERVABLES DÉVELOPPÉES DANS CE COURS

Compétences professionnelles évaluées et leurs manifestations observables

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions

Composante 1 : Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats et méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves

- 1.1.1 Démontrer une compréhension des savoirs des courants et de l'histoire de l'éducation
- 1.1.2 Établir des liens entre les savoirs savants et les savoirs scolaires
- 1.1.3 Établir des liens entre les éléments de contenus du programme de formation

Composante 2 : Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée

- 1.2.1 Démontrer une compréhension de la genèse et de l'épistémologie des courants et de l'éducation
- 1.2.2 Porter un regard critique sur sa ou ses disciplines et sur les contenus à enseigner

Composante 5 : Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social

- 1.5.1 Prendre une distance critique par rapport à ses propres pratiques culturelles et prendre des moyens pour les enrichir et les diversifier
Prendre conscience de ses propres pratiques culturelles
- 1.5.2 Démontrer une compréhension de son rôle et de ses responsabilités sociales afin d'adopter des pratiques équitables susceptibles de favoriser la réussite de tous
Prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités sociales

Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante

Composante 3 : Pouvoir prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors de discussions

- 2.3.1 Prendre les moyens appropriés pour défendre ses idées devant les élèves, ses pairs, la direction, les parents et les partenaires engagés dans les projets de l'école
- 2.3.2 Porter attention à la compréhension qu'ont les membres du groupe de ses propos

Composante 4 : Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte

- 2.4.1 Utiliser un vocabulaire précis et varié et une syntaxe correcte

Composante 6 : Adopter des moyens concrets pour améliorer sa langue écrite et parlée

- 2.6.1 Adopter des moyens concrets pour améliorer sa langue écrite et parlée

Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Composante 1 : Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles

11.1.1 Répertoire les compétences développées et les ressources mobilisées pour y parvenir

Composante 3 : Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action

11.3.1 Cibler les objets de sa réflexion et choisir l'information en lien avec ces objets

11.3.2 Évaluer les motifs et les effets de ses actions

11.3.3 Se donner une méthode pour réinvestir les résultats de cette réflexion dans l'action

Remarque :

Liste des cours ciblés par l'UER en sciences de l'éducation (2008) pour le développement continu des compétences langagières orales en formation à l'enseignement (BÉPEP, BES, BEALS) :

Sessions	Cours ciblés	Programmes
Automne I	EDU 2332 EDU 3404	BÉPEP + BES BEALS
Hiver I	STA 4125 STA 4411 STA 4501	BÉPEP BES BEALS
Automne II	EDU 2113 FRA 3212	BÉPEP BÉPEP + BES
Hiver II	EDU 2205 EDU 2113	BÉPEP BES + BEALS
Automne III	SCI 2346 EDU 3211	BÉPEP BES + BEALS
Hiver III	LIT 2107 DID 1517	BÉPEP BES (français)
Automne IV	EDU 2025 EDU 4404	BÉPEP BES + BEALS

<p style="text-align: center;">THÈMES OU CONCEPTS (nombre d'heures à titre indicatif)</p>
--

Contenu : À travers quelques bonds dans le temps, les futurs enseignants découvrent successivement les événements et les enjeux qui ont présidé à la naissance de l'enseignement, la naissance de l'école, la naissance de la pédagogie et la critique de la tradition pédagogique par la pédagogie nouvelle. Par la suite, l'accent est mis sur la découverte et l'exemplification de quelques-uns des courants pédagogiques qui ont marqué le développement de l'acte éducatif en milieu scolaire, mais aussi la diversification des conceptions de l'éducation, de la pédagogie, de l'andragogie, de la pratique de l'enseignement et enfin, de l'apprentissage scolaire. Reprenant une typologie existante, il est notamment question des courants académiques, humanistes, spiritualistes, psychocognitivistes, sociocognitivistes, technologiques et sociaux.

Thème 1 Évènements et enjeux qui ont présidé à la naissance de l'enseignement, la naissance de l'école, la naissance de la pédagogie (15 h)

Thème 2 Critique de la tradition pédagogique par la pédagogie nouvelle (3 h)

Thème 3 Diverses conceptions de l'éducation (pédagogie/andragogie) (6 h)

Thème 4 Diverses conceptions de la pratique de l'enseignement et de l'apprentissage (6 h)

Thème 5 Courants pédagogiques qui ont marqué le développement de l'acte éducatif en milieu scolaire (courants académiques et courants humanistes; courants spiritualistes et courants psychocognitivistes; courants sociocognitifs et courants technologiques et sociaux) (9 h)

(Excluant la présentation du plan de cours, des travaux en classe, des examens, etc.)

DÉROULEMENT SPÉCIFIQUE DU CONTENU DU COURS

Mardi 8 mai : Présentation et signature du plan de cours.

- Présentation du plan de développement des apprentissages.
- Présentation du plan de suivi-évaluation des activités du cours.
- Visionnement du Documentaire : L'éducation.
- Présentation de la Première Partie de l'ouvrage : Ch. 1 – 6

Mardi 15 mai : Retour du résumé portant sur le Documentaire : L'Éducation

Mardi 22 mai : Compte rendu de lecture personnelle

- Consolidation et Présentation de la Partie 2 de l'ouvrage de cours
- Retour du Travail sur une tradition éducative non occidentale

Mardi 29 mai Évaluation partielle :

- Partie 1. Présentation de la Partie 3 de l'ouvrage de cours.
- Lancement du Quizz portant sur la partie 2 de l'ouvrage de cours

Mardi 12 juin : Compte rendu de lecture personnelle

- Consolidation de la Partie 3 de l'ouvrage de cours.

Jeudi 21 juin : Évaluation finale.

- Dépôt du Journal de Bord.
- Dépôt de la ligne du Temps.
- Fermeture du Quizz sur les Grands Pédagogues |

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT (à titre indicatif)

Rôles du professeur

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. Indiquer les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Rôles de l'étudiant

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. **Présent** au cours, il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement la professeure au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeure-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours.

Rôles du délégué de cours

Au début de la session, et dans chacun des cours, les étudiants sont invités à désigner un délégué de cours. Le délégué de cours est la personne qui représente le groupe d'étudiants. Le délégué de cours fait le lien entre les étudiants, le professeur et, le cas échéant, la direction du Module et du Département. Globalement, son rôle est de signer au nom du groupe le plan de cours qui a été présenté aux étudiants, de s'assurer que ceux-ci complètent le formulaire d'évaluation des enseignements de la mi-session et de la fin de la session selon les règles établies par le Module. Avant l'évaluation des enseignements, le délégué de cours se présente au Module pour prendre possession des formulaires. À la suite d'une consultation avec le professeur ou le chargé de cours, il procède à l'évaluation des enseignements en s'assurant que les règles de passation sont respectées. Le délégué doit rapporter au Module les formulaires complétés sous enveloppe scellée dès qu'ils sont complétés.

[http://www.uquebec.ca/resolutions/ugat/resolutions/PP/2011/Procédure relative a la definition et au role du delegue de cours.pdf](http://www.uquebec.ca/resolutions/ugat/resolutions/PP/2011/Procédure%20relative%20a%20la%20definition%20et%20au%20role%20du%20delegue%20de%20cours.pdf)

L'évaluation des activités du cours EDU2429 est basée sur un ensemble de cinq réalisations :

1) Travail sur une tradition historique de l'éducation

Préparer un **dossier** sur une tradition historique non-occidentale de l'école. Une liste de sujets sera présentée. Le choix du sujet devra être validé par le professeur à la seconde semaine de cours

Compétences visées : Recherche informationnelle, traitement de l'information, argumentation et synthèse critique

- **C1** : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- **C2** : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- **C11** : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

2) Évaluation formative

- a) **Examen de mi session** : Cet examen comprend des choix de réponses, des vrai ou faux, des définitions courtes, des questions à développement court ou long. Cet examen porte sur le contenu couvert par la première partie de l'ouvrage de cours (Chap. 1 à 6). Réalisation : autour de la mi session de préférence, avant la semaine de relâche.
- b) **Quizz sur les Grands Pédagogues** : Cette évaluation se réalise sur Moodle. La note la plus élevée sur les deux ou trois tirages constituera la note de l'étudiant pour cette activité avec des questions objectives (choix de réponses, vrai ou faux, paragraphe troué, etc.). Cet examen porte sur le contenu couvert par la deuxième partie de l'ouvrage de cours (Chap. 7 à 12). Réalisation : continue de la mi session à la fin de session.
- c) **Examen final** : Cet examen comprend des choix de réponses, des vrai ou faux, des définitions courtes, des questions à développement court ainsi qu'un choix de questions à développement. De manière générale, cet examen couvre l'ensemble du cours. Toutefois, les questions spécifiques porteront essentiellement sur le contenu couvert par la troisième partie de l'ouvrage de cours (Chap. 13 à 17). Réalisation : à la fin de la session.

Compétences visées : traitement de l'information, logique discursive, approche comparative et synthèse

- **C1** : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. Explorer des éléments du programme de formation. Développer son jugement critique.

3) Journal de bord et Ligne du Temps

Tout au long de la session, l'étudiant développe un **espace dialogique personnel** alimenté par les thèmes étudiés et les activités réalisées. Ce Journal de bord sera réalisé avec des jalons de réalisation étalés tout au long de la session. Ce journal pourra être commenté tout au long de la session par le professeur et ses assistants. L'évaluation finale du Journal de Bord sera réalisée à la fin de la session. Contenu : Notes personnelles, Résumés de lecture de la documentation du cours, comptes rendus, Ligne du Temps, exercices coopératifs, travaux d'ateliers, Coups de cœur, Pour aller plus loin ; Réflexion sur son propre apprentissage.

Format numérique.

Compétences visées : Recherche informationnelle, traitement de l'information, argumentation et synthèse critique

- **C1** : Explorer des éléments de contenu du programme de formation; Exercer un jugement critique.
- **C2** : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. Pratiquer le dialogue selon les procédés argumentatifs reconnus ;
- **C11** : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. Présenter différentes représentations du monde en classe ; Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions ;

Ces compétences sont utiles dans la transmission éthique et critique de l'enseignant professionnel et pour favoriser un fonctionnement démocratique dans la classe. La pratique du dialogue s'inscrit dans un souci de communiquer clairement ses idées. Cette compétence doit aussi répondre à certains critères argumentatifs retranscrivant tout obstacle à l'établissement d'un dialogue constructif. |

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

L'évaluation est un jugement portant sur le développement des compétences professionnelles et l'atteinte des objectifs de formation. Ce jugement est exprimé par une note traduite au relevé officiel sous forme de lettre (Politique départementale (D92-Édu-61-07)). La valeur attribuée à chaque lettre est la suivante :

A ⁺	= 93% et plus	C ⁺	= 73 à 76%
A	= 90 à 92%	C	= 70 à 72%
A-	= 87 à 89%	C-	= 67 à 69%
B ⁺	= 83 à 86%	D ⁺	= 63 à 66%
B	= 80 à 82%	D	= 60 à 62%
B-	= 77 à 79%	E	= moins de 60%

Tout travail doit être généralement présenté sur traitement de texte (version papier) et doit respecter les règles de présentation qui figurent dans le *Guide de présentation des travaux écrits*, disponible sur le site WEB de l'UQAT.

http://www.uqat.ca/en/services/student.asp?menu=sae&sousmenu=sae_guides

La qualité du français écrit est évaluée à 15 %. Barème de correction pour un travail évalué sur 100 : (1 point est retranché pour toute erreur de français) (orthographe lexicale, orthographe grammaticale, syntaxe et ponctuation), jusqu'à concurrence de 15 points.

Tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif à un cours ou à un programme peut entraîner une ou plusieurs sanctions, en référence au règlement 12 – Règlement sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à l'adresse

[http://www.uquebec.ca/resolutions/uqat/resolutions/PP/2011/Reglement_12_-_Plagiat_ou_fraude_\(Novembre_2016\).pdf](http://www.uquebec.ca/resolutions/uqat/resolutions/PP/2011/Reglement_12_-_Plagiat_ou_fraude_(Novembre_2016).pdf)

Outils d'évaluation	% de la note finale	Modes d'évaluation	Échéancier
Travail de synthèse sur une tradition éducative non occidentale	10%	Professeur	22 mai
Évaluation de mi session	15%	Professeur	29 mai
Quizz en ligne sur la Partie 2 de l'ouvrage de cours	15%	Évaluation en temps réel. Possibilité de deux reprises	22 juin
Évaluation finale	20%	Professeur	22 juin
Ligne du Temps	5%	Professeur	22 juin
Journal de Bord	35%	Professeur	22 juin

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Gauthier, C. et Tardif, M. (dir.) (2012). La pédagogie: théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours. 3e édition, Montréal, Gaëtan Morin/Chenelière Éducation.

Legendre R, 2005. Dictionnaire actuel de l'éducation (3 éd) Montréal. Guérin.

Compilation de textes de référence déposés progressivement sur Moodle pour les lectures ou les travaux

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES PRINCIPALES

Alcoba, L., Beaudemont-Dubus, A. Une autre école pour votre enfant. Les pédagogies différentes, Paris, Albin Michel, 1993.

Baillargeon N. Une histoire philosophique de la pédagogie. De Platon à John Dewey. Essai Libre, Montréal, 2014.

Bataille, A. et Cordillot, F. Former les hommes et les citoyens, Paris, Éd. de Paris, 2010.

Boisvert Jacques, La formation de la pensée critique - Théorie et pratique, Bruxelles : De Boeck, coll. « Pratiques pédagogiques », 2000, 168 p.

Braz, A. Bourdieu et la démocratisation de l'éducation, Paris, PUF, 2011.

Bru, M. Les méthodes en pédagogie, Paris, PUF, 2006.

Charland, J-P. L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900, Québec, PUL, 2000.

De Viguierie, J. Les pédagogues, Paris, Cerf, 2011.

Fievet, M. L'invention de l'école des filles, Paris, Imago, 2006.

Fournier, M. Les mutations de l'école, Paris, Sciences humaines, 2005.

Houssaye, J. et al. Premiers pédagogues : de l'Antiquité à la Renaissance, Paris, ESF, 2002.

Houssaye, J. Théories et pratiques de l'éducation scolaire, Paris, Peter Lang, 1988.

HOUSSAYE J. (dir.), Femmes pédagogues, T. 1 : De l'Antiquité au XIXe siècle; T. 2 : du XXème au XXIème siècle. Paris, Éd. Fabert, 2008, 2009 (coll. « Pédagogues du monde entier »).

Illich, I. Une société sans école, Paris, Seuil, 1971.

Kincheloe Joe L. et Weil Danny K., Critical Thinking and Learning: An Encyclopedia for Parents and Teachers. Greenwood Publishing Group, 2004 - 532 pages.

Leif, J. et Biancheri, A. Les doctrines pédagogiques par les textes, Paris, Delagrave, 2001.

Mazeran, J. Enseignements supérieurs professionnels, Paris, Hachette, 2007.

Merle, P. La démocratisation de l'enseignement, Paris, La Découverte, 2009.

Meirieu, P. Pédagogie : le devoir de résister, Paris, ESF, 2007.

Mialaret, G. Le nouvel esprit scientifique et les sciences de l'éducation, Paris, PUF, 2010.

Mialaret, G. Les sciences de l'éducation, Paris, PUF, 2006.

Minois, G. Les grands pédagogues, Paris, Audibert Louis, 2006.

- Raulin, D. Enseignement professionnel aujourd'hui, Paris, ESF, 2006.
- Reboul, O. La philosophie de l'éducation, Paris, PUF, 2010.
- Rouiller, V. et Howden, J. La pédagogie coopérative, Montréal, Chenelière, 2010.
- Ruano-Borbalan, J.C. Éduquer et former, Auxerre, Sciences humaines, 2008
- Resweber, J.P. Les pédagogies nouvelles, Paris, PUF, 2011.
- Sarremejane, P. Histoire des didactiques disciplinaires, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Van Der Maren, J.-M., 2003 : La recherche appliquée en pédagogie. Des modèles pour l'enseignement. 2e édition. De Boeck.
- Vial, J. Histoire de l'éducation, Paris, PUF, 2009.
- Vienneau R. Apprentissage et Enseignement. Théories et Pratiques. Gaëtan Morin, Éd. 2011 |

POLITIQUES COMMUNES AUX COURS DU PROGRAMME

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Extrait du procès-verbal de la 77^e réunion ordinaire du Département d'éducation. D95-EDU-76-11

IL EST RÉSOLU

1. Que le département abandonne la pratique actuelle de gestion des travaux et examens d'étudiantes et d'étudiants;
2. Que les étudiantes et étudiants soient informés qu'elles ou qu'ils ont elles-mêmes ou eux-mêmes la responsabilité de conserver leurs travaux et examens qui leur sont remis pour appuyer une demande éventuelle de révision de notes;
3. Que ces dispositions entrent en vigueur pour la session d'hiver 1995;
4. Que nonobstant ce qui précède, la professeure ou le professeur qui le souhaite peut conserver les examens;
5. Que les étudiantes et étudiants prennent les moyens appropriés pour récupérer leurs travaux.

Extrait du procès-verbal de la 87^e réunion ordinaire du Département d'éducation. D96-EDU-87-09 / Évaluation de la qualité du français

IL EST RESOLU

1. Que le département adopte la politique suivante sur la qualité du français dans les cours:
Un 15% de la note finale d'un cours sera réservé à l'évaluation de la qualité de la langue. Il est cependant à noter que le mode de gestion de ce 15% est laissé à la discrétion du professeur ou de la professeure.
2. Que la présente politique ne s'applique pas aux cours FRA 1150 Atelier d'écriture et FRA 1160 Rédaction fondamentale (cf. politique institutionnelle), compte tenu de la nature même de ces cours.
3. Que cette politique entre en vigueur à compter de la session d'automne 1996.

ÉVALUATION ET SUIVI ÉTHIQUES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE IMPLIQUANT DES SUJETS HUMAINS DES ÉTUDIANTS DE 1^{er} CYCLE, REQUIS DANS LE CADRE D'UN COURS

Selon la Politique d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (<http://web2.uqat.ca/recherche/>), l'évaluation et le suivi éthiques des activités de recherche des étudiants de 1^{er} cycle requis dans le cadre d'un cours relèvent du département concerné par le cours.

Pour tous les cours où les étudiants sont tenus de faire une activité de recherche impliquant des sujets humains, individuellement ou collectivement, comme une enquête, une expérimentation ou toute autre procédure relevant de la recherche ou de l'intervention, la responsabilité première de l'évaluation et du suivi éthiques appartient au professeur ou au chargé de cours qui requiert un tel travail de la part de ses étudiants, notamment pour l'évaluation du risque concernant l'intégrité des personnes, pour l'obtention d'un consentement libre et éclairé des sujets pressentis, pour le respect de la confidentialité et de la protection des données personnelles.

Au 1^{er} cycle, les étudiants ne devraient jamais avoir à effectuer une activité de recherche, telle une enquête, une expérimentation ou toute autre procédure relevant de la recherche ou de l'intervention, pouvant présenter un risque plus que minimal pour les sujets impliqués, à l'exception de certains cours spécifiques où les étudiants sont dûment encadrés par un personnel qualifié et un code de déontologie professionnelle approprié. En particulier, toute activité de recherche, expérimentation, enquête ou autre procédure auprès de mineurs ou de majeurs inaptes tombe sous le coup de l'article 21 du Code civil du Québec. Ces projets devront donc faire le cas d'une attention particulière quant à l'évaluation du risque minimal et quant au consentement des parents ou des tiers autorisés.

Le professeur ou le chargé de cours qui désire engager ses étudiants, dans le cadre de son cours, dans des activités de recherche comme une enquête, une expérimentation ou toute autre procédure relevant de la recherche ou de l'intervention, impliquant des sujets humains, devrait donc prendre connaissance de la Politique d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains de l'UQAT et aviser son département de ses intentions.

En cas d'incertitude, le professeur ou le chargé de cours peut en tout temps demander un avis à son département ou au Comité d'éthique de la recherche impliquant des sujets humains (CÉR) de l'UQAT.